



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le printemps revêt ses plus beaux atours !

Enfin, le beau temps est de retour ! Avec la nature qui s'éveille et le retour du soleil, il est difficile de résister à la tentation de procéder au ménage printanier. Fidèle à cette tradition annuelle, l'arrondissement de Saint-Hubert a déjà entamé une vaste opération interarrondissement qui consistait d'abord à effectuer les réparations de nids-de-poule, pour ensuite poursuivre avec le nettoyage des rues, des trottoirs, des passages piétonniers et des pistes cyclables. Dans cet esprit, les citoyens sont conviés à collaborer à cette opération d'embellissement en nettoyant et en aménageant les alentours de leur résidence.

Forte de son succès, la *Journée de promotion environnementale*, qui aura lieu le 14 mai prochain de 9 h à 12 h aux ateliers municipaux, en sera à sa cinquième édition. Organisée par l'arrondissement, en collaboration avec la Direction de l'environnement, cette journée vise à sensibiliser les citoyens à l'importance de préserver l'environnement et de récupérer

à la source. C'est aussi une occasion pour l'arrondissement de distribuer gratuitement du compost, une plante vivace et du paillis. Vous êtes invités à participer en grand nombre !

Se divertir et profiter de l'été en famille

L'arrondissement est particulièrement fier de soutenir les activités organisées dans le cadre de la *Semaine de la famille* qui se déroulera du 8 au 14 mai prochain sous le thème *Culture en tête, famille en fête* ! Ainsi, les citoyens pourront participer à une soirée d'échange spécialement dédiée à la famille, le 10 mai. Puis, petits et grands sont invités au *Grand pique-nique des familles* qui aura lieu au parc Pierre-Laporte le 12 mai. Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter la page 3. Apportez votre pique-nique et joignez-vous à la fête !

Par ailleurs, l'*Info-Loisir été 2005* sera distribué à votre domicile les 4 et 5 mai prochain. Vous y trouverez une foule d'activités pour combler votre été.

Mes collègues du conseil d'arrondissement et moi avons à cœur de vous offrir une vie collective de qualité où l'épanouissement de la communauté et la préservation de l'environnement sont des valeurs primordiales.

À tous et à toutes, je souhaite un printemps chaleureux et ensoleillé.

Le président de l'arrondissement de Saint-Hubert,

Michel Latendresse

Journée nationale des patriotes

Les services administratifs de l'arrondissement seront fermés le lundi 23 mai.

Journée de promotion environnementale

Le 14 mai prochain

5^e édition



Michel Latendresse, président de l'arrondissement, et Stéphane Desjardins, conseiller municipal, entourés de citoyens au moment de la distribution de compost à l'occasion de la Journée de promotion environnementale de l'année 2004.

Plus de détails en page 2

Parc Marie-Josée-Vandette

Le changement de dénomination du parc Labrosse pour le parc Marie-Josée-Vandette a été autorisé lors de la séance du conseil le 13 décembre 2004. À cet effet, une nouvelle enseigne a été installée le 1^{er} avril dernier.

L'arrondissement rend ainsi un hommage posthume à Mme Vandette. Mariée et mère de trois enfants, cette femme laisse derrière elle une œuvre impressionnante dans le milieu du soccer. Puisse cette dénomination officielle immortaliser son rôle exemplaire et perpétuer chez les jeunes de l'arrondissement de Saint-Hubert cette précieuse passion du soccer et de l'activité physique.

Ci-contre, photographiés devant la nouvelle enseigne, le président de l'arrondissement de Saint-Hubert, Michel Latendresse, Alain Beauchamp, le mari de feu Marie-Josée Vandette, son fils David-Olivier, sa fille Andrée-Anne, son fils Charles-Éric et le conseiller municipal du district 34, Jacques E. Poitras.



Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 9 mai et 13 juin à 19 h 30 à la salle du conseil d'arrondissement située au Complexe Cousineau, 5245, boulevard Cousineau.

Renseignements utiles



Une journée consacrée à l'environnement



La 5^e édition de la *Journée de promotion environnementale* aura lieu le samedi 14 mai de 9 h à 12 h aux ateliers municipaux, situés au 6355, boulevard Maricourt.

Cet événement représente une belle occasion pour les résidents de l'arrondissement d'assister à divers ateliers et conférences. Ils pourront également profiter de la distribution gratuite de paillis, de compost et de végétaux. Tous les détails de la programmation seront diffusés dans le journal local et dans l'*Info-Loisir* de l'été 2005, distribué les 4 et 5 mai prochain. Renseignements : **463-7065**

Le grand ménage : chaque chose à sa place

✓ **Que faire des déchets domestiques dangereux (DDD) ?**



Jusqu'au 11 novembre, il est possible d'aller porter ses DDD à l'Éco-Centre, et ce, sans frais.

✓ **Que faire des débris et matériaux de construction ?**

L'Éco-Centre les accepte à l'année. Ce service est toutefois réservé aux résidents des secteurs résidentiels de l'arrondissement de Saint-Hubert. Une preuve de résidence est exigée.

Horaire :

- Lundi au mercredi : de 8 h à 17 h 30
- Jeudi et vendredi : de 8 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h
- Samedi : de 8 h à 16 h

Tarifs fixés selon la quantité déposée :

- Quantité équivalant à un coffre arrière de voiture : 11 \$/visite
- 1,5 mètre cube : 21 \$/visite
- 1,6 à 2,5 mètres cubes (petite remorque) : 34,50 \$/visite

Adresse :

8005, Grande Allée à Brossard, à proximité du viaduc de l'autoroute 30

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet (longueuil.ca) et sélectionnez sur la page d'accueil de l'arrondissement de Saint-Hubert le lien « Le contenu des ordures... »

✓ **Que faire des meubles ?**



Les meubles en bon état intéresseront sûrement des organismes communautaires. S'ils sont abîmés, ils peuvent être déposés avec les ordures ménagères, en bordure de la rue entre 20 h le lundi et 7 h le mardi. Une équipe d'éboueurs les ramassera au cours de la journée. Pour des raisons de sécurité, il faut retirer les portes des électroménagers. Renseignements : **463-7060**



✓ **Quand et comment faire une vente-débarras ?**

Une seule vente-débarras annuelle est autorisée par adresse, et ce, à condition d'obtenir préalablement un permis au coût de 5 \$. Les locataires doivent également fournir une autorisation écrite de leur propriétaire. Cette vente doit avoir lieu au cours d'une seule et même fin de semaine et elle ne peut être reportée s'il y a des intempéries.

Bienvenue au nouveau chef du Service de l'urbanisme

Les membres du conseil de l'arrondissement et la direction souhaitent la bienvenue à Marc Rouleau, qui est entré en fonction le 24 janvier dernier à titre de chef du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.



M. Rouleau œuvrait auparavant dans les mêmes fonctions à l'arrondissement de Greenfield Park. Sa gestion rigoureuse et la qualité de son travail lui permettront de relever ce nouveau défi et de contribuer au développement de notre arrondissement.

Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Un permis est requis pour construire ou rénover

Il est nécessaire d'obtenir un permis avant d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation, avant d'abattre un arbre ou avant d'installer un cabanon, une piscine, etc. D'ailleurs, il est fortement conseillé de se renseigner auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection avant d'entreprendre tout projet afin de s'assurer que celui-ci sera conforme à la réglementation municipale.

Renseignements : 463-7063

Réfection du boulevard des Promenades

Dans la foulée des améliorations du réseau routier, le conseil d'arrondissement de Saint-Hubert est fier d'annoncer la réfection du boulevard des Promenades. Ces travaux, qui auront des retombées positives sur la circulation de ce secteur, consistent en :

- l'ajout d'une bretelle d'accès menant à l'autoroute 30 à partir du boulevard des Promenades;
- l'élargissement et la réfection entre le chemin de Chambly et les limites de Saint-Bruno-de-Montarville.

Ces travaux, réalisés grâce au programme triennal des dépenses en immobilisation de la Ville de Longueuil, débuteront au cours de l'été. L'arrondissement poursuit donc ses efforts afin de mieux desservir sa population et participe ainsi à l'essor de Longueuil.

Les chiens et les chats : rappel des règlements

Il est interdit de garder plus de deux chiens et deux chats à la fois, soit quatre animaux au total.

Les chiens doivent être munis d'une médaille et maintenus en laisse en tout temps dans les lieux publics ou être gardés dans un terrain clôturé.

Un parc canin a été aménagé dans l'arrondissement de Saint-Hubert, près de la rue du R-100 et du boulevard Vauquelin.

Il n'est toutefois pas obligatoire de se procurer une médaille pour un chat.

Par ailleurs, la Société de contrôle des animaux domestiques (SCDD) est mandatée pour voir à

l'application des règlements municipaux quant aux animaux domestiques et à la délivrance de la licence annuelle pour les chiens. Elle peut également offrir des conseils relativement aux animaux sauvages (mouffettes, écureuils et rats laveurs).

Pour obtenir un extrait de la réglementation sur les animaux, vous pouvez consulter la section **Principaux règlements** sous l'onglet des **Services aux citoyens** du site Internet (longueuil.ca).



Toute plainte concernant les animaux errants, malades ou morts doit être dirigée à la SCDD au 656-1007. En dehors des heures ouvrables, les plaintes concernant les animaux peuvent être adressées au Service de police, au 463-7067.

Loisir, culture et vie communautaire



Semaine de la santé mentale : S'informer, c'est mieux que de juger

Du 2 au 6 mai

Dans le cadre de cet événement, le Groupe d'entraide le Cachou, qui a pour mission l'intégration sociale et communautaire des personnes vivant ou ayant vécu une problématique en santé mentale, vous invite à participer aux différentes activités qui se tiendront à divers endroits sur le territoire de Longueuil.

Le Cachou célèbre aussi son 15^e anniversaire cette année et souhaite souligner cet événement en invitant tous les citoyens et citoyennes à un 5 à 7 le jeudi 7 mai prochain.

Réservez votre place au **672-8725**.

Semaine de la famille : Culture en tête, famille en fête !

Du 8 au 14 mai

Pour une troisième année consécutive, la Table des partenaires en petite enfance de Saint-Hubert vous a préparé des activités enrichissantes et amusantes pour toute la famille.

- Soirée d'échange sur le thème de la famille : le 10 mai

Les citoyens sont invités à venir partager leurs visions de la famille à l'église Immaculée-Conception au 5403, avenue Hémaré à Saint-Hubert, le 10 mai de 19 h à 21 h. Renseignements : Rita Amabili, au 445-3418

- Grand pique-nique des familles : le 12 mai

Les festivités se dérouleront de 16 h à 20 h au parc Pierre-Laporte, 5395, rue Coursol. En cas de pluie, cet événement est remis au vendredi. Activités : animation, maquillage, structures gonflables et stands d'information tenus par les services de la police et de sécurité incendie de Longueuil et les organismes œuvrant auprès de la petite enfance et des familles. C'est gratuit ! Joignez-vous à la fête ! Renseignements : 463-7065



Semaine des aînés : Nos aînés, une force vive

Du 23 au 29 mai

La Semaine des aînés est un moment privilégié pour démontrer que nos aînés sont importants pour notre communauté. Nous leur proposons une programmation des plus divertissantes et enrichissantes sur le plan de l'information et des connaissances. Plusieurs activités seront présentées au cours de la semaine et nous vous invitons à en profiter pleinement.

☎ Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, 463-7065

Mardi 24 mai

Les services de soutien à domicile offerts à la communauté

Atelier organisé par le Centre de santé et de services sociaux Champlain (CSSS Champlain), secteur Saint-Hubert (CLSC). Un stand d'information sera tenu par le Regroupement des résidences privées pour aînés de Saint-Hubert.

Inscription : Avant le 20 mai, au 443-7400, poste 2231

Endroit : Paroisse de Saint-Hubert, 5310, chemin de Chambly (salle communautaire)

Horaire : 9 h 30 à 12 h

Coût : Gratuit

Initiation à la généalogie

Atelier organisé par la Société de généalogie de Saint-Hubert.

Inscription : Avant le 20 mai, au 445-0080 ou au 443-3932

Endroit : Centre culturel Pierre-et-Bernard-Lucas, 2060, rue Holmes

Horaire : 14 h à 16 h

Coût : Gratuit

Rencontre d'écrivaine avec Pauline Gill

Lauréate du Prix du livre de la Montérégie 2004 pour son livre *Les fils de la cordonnère*. Laissez-passer disponible au comptoir des bibliothèques municipales.

Endroit : Bibliothèque municipale 5245, boulevard Cousineau

Horaire : 19 h 30

Coût : Gratuit, mais laissez-passer obligatoire

L'Info-Loisir été arrive bientôt !

Pour connaître toute la programmation concernant les terrains de jeux ou les camps de jour ainsi que les activités sportives, communautaires et culturelles offertes dans votre arrondissement, surveillez la prochaine sortie de l'Info-Loisir.

Vous le recevrez à votre domicile dans un sac transparent (de Publi-sac) les 4 et 5 mai. Des exemplaires seront également disponibles dans tous les centres culturels, les bibliothèques, au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire ainsi qu'au centre sportif Rosanne-Laflamme.

Renseignements : **463-7065**



Mercredi 25 mai

Journée récréative

Événement organisé par le Club de l'âge d'or de Laflèche : bingo, baseball (poche), danse, billard et repas.

Inscription : Avant le 15 mai, au 465-5882 ou au 671-0906

Endroits : Centre culturel Pierre-et-Bernard-Lucas, 2060, rue Holmes
CPE les Joyeux Calinours, 3480, rue Mackay (dîner et bingo)

Horaire : 9 h à 16 h

Coût : 6 \$

Salon de thé et conférence Vieillir en sécurité

Conférence organisée par le Cercle de fermières de Laflèche et présentée par Marie-Chantal Désilets, agent à la section des ressources et actions communautaires du Service de police de la Ville de Longueuil.

Cette conférence sera suivie d'un atelier sur *L'art de servir le thé, sa culture et ses origines*, présenté par Monique Ricci.

Inscription : Sur place

Endroit : Centre culturel Pierre-et-Bernard-Lucas, 2060, rue Holmes

Horaire : 19 h à 22 h

Coût : 2 \$



Jeudi 26 mai

Douceurs à l'italienne



Activité organisée par le Club de l'âge d'or italien.

Inscription : Avant le 16 mai, au 674-1849 ou au 676-7456

Endroit : Centre culturel Pierre-et-Bernard-Lucas, 2060, rue Holmes

Horaire : 13 h à 17 h

Coût : 3 \$

Initiation à la généalogie

Organisée par la Société de généalogie de Saint-Hubert.

Inscription : Avant le 20 mai, au 445-0080 ou au 443-3932

Endroit : Centre culturel Pierre-et-Bernard-Lucas, 2060, rue Holmes

Horaire : 19 h à 21 h

Coût : Gratuit

Vendredi 27 mai

La nutrition

Conférence organisée par l'A.F.S.A.S., l'A.Q.D.R., le Centre d'action bénévole et les paroisses de Saint-Hubert. Dégustation santé offerte aux participants.

Inscription : Avant le 25 mai, au 656-9242 (laissez vos coordonnées dans la boîte vocale)

Endroit : Centre optimiste Laflèche, 3825, rue Windsor

Horaire : 13 h à 16 h

Coût : Gratuit



Dear Fellow Citizens,

A high-quality living environment!

The good weather is back at last! As nature awakens and the sun shines bright once again, it is hard to resist the temptation to do a good spring cleaning. In keeping with this annual tradition, the borough of Saint-Hubert has already begun a massive interborough operation that consisted first of repairing potholes, and then of cleaning streets, sidewalks, pedestrian walkways and bicycle paths. Residents are invited to join in the spirit of this beautification campaign by cleaning up and arranging the areas around their homes.

Strengthened by its past success, the *Journée de promotion environnementale* (promote the environment day), which will take place on May 14, from 9:00 a.m. to 12 noon at the municipal workshops, is now entering its fifth year. Organized by the borough in conjunction with the Direction de l'environnement, this day is intended to raise residents' awareness of the importance of preserving the environment and recycling at the source. It also gives the borough the opportunity to distribute compost, perennials and mulch free of charge. Everyone is invited to take part!

Family fun and summer pleasure

The borough of Saint-Hubert is particularly proud to support the activities organized as part of Quebec Family Week, which will take place from May 8 to 14 under the theme of *Culture en tête, famille en fête!* Residents will thus have a chance to take part in an evening of exchange dedicated entirely to the family on May 10. Then, children and adults are all invited to the *Grand pique-nique des familles* (giant family picnic) that will be held in

Pierre-Laporte Park on May 12. For more information, see page 3. Bring along your picnic and join in the celebrations!

In addition, *Info-Loisir été 2005* will be delivered to your home on May 4 or 5. It provides information on the many activities offered to you this summer.

My colleagues on the borough council and I pride ourselves on offering quality life in our community, where community development and preservation of the environment remain key values.

I would like to wish everyone a warm and sunny spring.

Michel Latendresse
Saint-Hubert Borough President

Dogs and cats: reminder of by-laws

No more than two dogs and two cats, i.e. four animals in total, are allowed on any one premise at a time.

Dogs must wear licences and be kept on leashes at all times in public places, or within fenced yards. A dog run has been built in Saint-Hubert near R-100 Street and Vauquelin Boulevard.

Cats are not required to wear licences. Moreover, the *Société de contrôle des animaux domestiques* (SCDD) is mandated to apply the

The big clean-up: everything has its place



What to do with Hazardous Household Waste (HHW)?

From now until next November 11, you can discard your HHW at the Éco-Centre, at no charge.

What to do with construction debris and materials?

Éco-Centre accepts these materials all year round. However, this service is reserved for residents of the residential sectors of the Borough of Saint-Hubert. Proof of residency is required.

Schedule:

- Monday through Wednesday, 8:00 a.m. to 5:30 p.m.
- Thursday and Friday: 8:00 a.m. to 5:30 p.m. and 6:00 to 8:00 p.m.
- Saturday: 8:00 a.m. to 4:00 p.m.

A permit is required to build or renovate

A permit must be obtained before doing any building or renovation, before cutting down trees and before putting up a shed, swimming pool, etc. Moreover, you are strongly advised to inquire at the Town Planning, Permits and

Fees established on basis of quantities:

- Quantity equivalent to one trunkload: \$11/trip
- 1.5 cubic metres: \$21/trip
- 1.6 to 2.5 cubic metres (small trailer): \$34.50/trip

Address:

- 8005 Grande Allée, Brossard, near the Highway 30 viaduct

What to do with furniture?

Furniture in good condition may be of interest to community organizations. Damaged furniture may be discarded with household garbage along the roadside between 8:00 p.m. on Monday and 7:00 a.m. on Tuesday. A team of garbage collectors will pick it up during the day. For safety reasons, please remove doors from all household appliances. Information: 463-7060

When and how to hold a garage sale?

Only one garage sale per year is permitted for any one address, and a \$5 permit must be obtained beforehand. Tenants must also provide written authorization from their landlords. Any such sales must be held on one and the same weekend and may not be postponed in the event of bad weather.

Inspection Department before undertaking any project to make sure that it complies with municipal by-laws. Information: 463-7063.



Borough Council Meetings

The next public council meetings will be held at 7:30 p.m. on Monday, May 9, and Monday, June 13, in borough council chambers at Complexe Cousineau, 5245 Cousineau Boulevard.